



LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

15 janvier 2024

PROCÈS VERBAL

Présents :

Philippe Jégu, Président
Maxime Bedel
Patrice Dherbilly
Christian Ducos
Lionel Le Gac
Thierry Le Prisé
Vincent Moquet
Jean Pierre Philippon
Éric Vialle

Excusée : Sylvie Commeureuc (CD 35), Xavier Blanche.

Invités : Raphaël Dall'Omo, Jean-Marie Corlosquet

Le Président ouvre la séance à 19 h 30. La réunion se déroule en visioconférence. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Maxime Bedel est nommé secrétaire de séance.

En introduction le président de la ligue donne quelques informations :

Avec 2710 licenciés au 31 décembre 2023 nous avons déjà 60 licenciés de plus qu'à la fin de la saison sportive précédente. Nous devrions dépasser le chiffre record de 2770 licenciés en Bretagne.

Nous avons perçu l'aide à l'emploi de la DRAJES soit 12 000 euros avec l'assurance de percevoir cette somme durant 3 ans. Nous devrions recevoir rapidement l'aide fédérale prévue dans le cadre du contrat de progrès.

Le président tient à alerter sur la situation financière préoccupante du club de Cesson-Sévigné. Il a été en contact, ainsi que la présidente du CD 35, avec les dirigeants du club pour tenter de trouver des solutions.



Création d'un dispositif sport études escrime

Raphaël Dall'Omo présente l'avant-projet de section sport étude.

Il propose de poursuivre en contactant un lycée rennais qui connaît bien ce dispositif.

Il sollicite l'avis du comité directeur. Le CD donne un avis favorable à la poursuite du travail et souhaite être informé sur l'avancée de ce projet lors des prochaines réunions.

Nouveaux statuts

La fédération transmettra prochainement de nouveaux statuts types pour les ligues et les comités départementaux. Avant le 30 juin nous devons réunir un congrès extraordinaire pour modifier les statuts et ensuite notre congrès électif pour renouveler notre comité directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.

Le secrétaire

Maxime BEDEL

Le président

Philippe JÉGU